

LA BOURSE DE LYCÉE RENTRÉE 2021

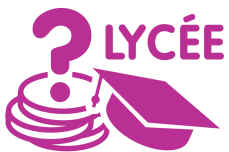


SIMULATEUR DE BOURSE

education.gouv.fr/aides-financieres-lycee

▶ Je sais tout de suite si l'élève a droit à une bourse

▶ Je connais le **montant de la bourse**



SIMULATEUR DE BOURSE

education.gouv.fr/aides-financieres-lycee

▶ Je sais tout de suite si l'élève a droit à une bourse

▶ Je connais le **montant de la bourse**



FORMULAIRE SIMPLIFIE

Je fais plus facilement ma demande avec seulement **un critère** à fournir :

▶ **Mon numéro fiscal** (*disponible sur ma situation déclarative, ma déclaration pré-remplie ou mon avis d'impôt*)

Concubinage : les numéros fiscaux des deux concubins sont requis même si le concubin n'est pas le parent de l'élève candidat boursier (*c'est la notion de ménage qui est retenue comme pour les prestations familiales*).

Résidence alternée : seul le numéro fiscal du parent présentant la demande est requis (*et celui de son éventuel(le) concubin(e)*).

- Je me procure le formulaire de **demande de bourse nationale de lycée** auprès du lycée de l'élève, ou sur le site internet du ministère,
- Je peux me faire aider par l'établissement pour remplir le formulaire,
- Je n'attends pas le dernier moment pour remplir le dossier,
- Je le dépose au secrétariat du lycée dès maintenant et si possible **avant la fin de l'année scolaire** afin de recevoir une réponse par le lycée d'affectation à la rentrée 2021.

LA BOURSE DE LYCÉE RENTRÉE 2021



SIMULATEUR DE BOURSE

education.gouv.fr/aides-financieres-lycee

▶ Je sais tout de suite si l'élève a droit à une bourse

▶ Je connais le **montant de la bourse**



FORMULAIRE SIMPLIFIE

Je fais plus facilement ma demande avec seulement **un critère** à fournir :

▶ **Mon numéro fiscal** (*disponible sur ma situation déclarative, ma déclaration pré-remplie ou mon avis d'impôt*)

Concubinage : les numéros fiscaux des deux concubins sont requis même si le concubin n'est pas le parent de l'élève candidat boursier (*c'est la notion de ménage qui est retenue comme pour les prestations familiales*).

Résidence alternée : seul le numéro fiscal du parent présentant la demande est requis (*et celui de son éventuel(le) concubin(e)*).

- Je me procure le formulaire de **demande de bourse nationale de lycée** auprès du lycée de l'élève, ou sur le site internet du ministère,
- Je peux me faire aider par l'établissement pour remplir le formulaire,
- Je n'attends pas le dernier moment pour remplir le dossier,
- Je le dépose au secrétariat du lycée dès maintenant et si possible **avant la fin de l'année scolaire** afin de recevoir une réponse par le lycée d'affectation à la rentrée 2021.